

« Chères Clermontoises, Chers Clermontois,

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales.

Ce nouveau mandat débute avec une équipe pleinement mobilisée, déterminée à poursuivre les projets engagés et à mettre en œuvre les engagements pris devant vous. Nous aurons à cœur d'agir avec sérieux, proximité et dans l'intérêt de Clermont-le-Fort.

Nous profitons également de ce premier numéro du Lien sous cette nouvelle mandature pour vous dire que nous projetons de faire évoluer ce bulletin municipal, progressivement, afin qu'il soit toujours plus utile, vivant et proche de vos attentes.

Si certains sujets, informations ou thématiques mériteraient davantage de place dans ces pages, n'hésitez pas à nous écrire et à nous faire part de vos idées. Nous souhaitons construire l'avenir de notre village avec vous et pour vous.

Amicalement,

Bethy GIACHETTO »

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales du 15 mars 2026 ont vu la liste « Tous pour Clermont-le-Fort », conduite par la maire sortante, élue avec 100 % des voix, ce qui est normal puisque le scrutin ne comportait qu'une seule liste.

Le taux de participation était de 61,74 %, soit un taux supérieur à la moyenne nationale. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont déplacées pour honorer leur devoir civique, malgré le peu de suspense attendu.

SOUVENIRS



La commune de Clermont-le-Fort a, comme chaque année le 19 mars, commémoré la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Les trois anciens combattants de notre commune étaient présents à cette cérémonie.

Devant une assemblée d'une dizaine de personnes, une gerbe a été déposée au monument aux morts, dans la cour du Fort, après la lecture par Madame la maire de la lettre de la ministre des Armées et des Anciens Combattants.

Après une minute de silence suivie de la Marseillaise, les participants se sont dirigés vers la mairie afin de conclure cet événement par un vin d'honneur.

CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

Le premier conseil municipal de la nouvelle équipe a eu lieu dans la semaine suivant les élections, comme la loi l'y oblige. La nomination de la maire et des adjoints à bulletin secret, ainsi que la lecture obligatoire de la charte des élus locaux devant une assistance composée principalement de membres de l'ancienne équipe sortante, se sont déroulées dans une ambiance sereine et constructive.



La maire de Clermont-le-Fort a remercié les élus pour leur confiance et a souligné son engagement à servir l'intérêt

général, s'appuyant sur son expérience de 12 ans comme élue et 6 ans comme maire. Elle évoque les défis des mandats précédents, marqués par la gestion de crises (pandémie, guerres en Ukraine et au Moyen-Orient), tout en saluant le travail de l'équipe sortante, dont les actions clés incluent une communication transparente, la réhabilitation de la salle des fêtes, la création d'un ALAE et une gestion financière rigoureuse.

Pour ce nouveau mandat de six ans, avec une équipe renouvelée aux deux tiers, elle a présenté les priorités : sécuriser et moderniser l'école, redynamiser le cœur du village via la salle des fêtes, renforcer le lien entre élus et habitants par des commissions participatives, lutter contre les dépôts sauvages avec des caméras et promouvoir la solidarité et l'environnement. Elle insiste sur la collaboration avec le Sicoval et la nécessité de planifier les projets malgré des incertitudes budgétaires. L'objectif est une action collective au service des Clermontois.

À la fin du conseil municipal d'installation, la parole a été donnée au public et le premier adjoint sortant adresse ses félicitations à la nouvelle équipe municipale, soulignant les atouts dont elle va disposer : absence de crise sanitaire, formations supplémentaires, expérience des conseillers sortants et soutien des anciens. Il met en avant les réalisations du mandat sortant : une mairie sans dettes, des coûts maîtrisés, des liens renforcés avec les institutions locales, un PLU enfin adopté, une salle des fêtes rénovée et subventionnée à 80%, un ALAE pour les activités périscolaires et des outils de communication efficaces. Il salue les retours positifs reçus des administrés, comme un message de remerciement récent saluant la gestion municipale. Il souhaite à la nouvelle équipe d'être, dans 6 ans, aussi fière de son mandat que de celui qui vient de s'achever. Il remercie toute l'ancienne équipe et tout particulièrement Bethy pour son engagement constant. Il annonce son choix de quitter la mairie, tout en regrettant l'ambiance et les relations partagées. Il souhaite bonne chance à la nouvelle équipe.

COMMISSIONS INTERNES

Le mois écoulé a été principalement consacré à la mise en place des commissions municipales et à l'accompagnement des nouveaux élus dans la prise de connaissance de leurs fonctions au sein du conseil municipal.

Ils seront aidés dans leurs tâches par d'anciens conseillers, qui se sont très gentiment proposés pour les accompagner et les guider le temps nécessaire afin de leur permettre de s'investir pleinement dans leurs nouvelles fonctions.

Nous tenons à les remercier pour leur implication citoyenne et leur dévouement à la commune.

COMMISSIONS EXTERNES

La municipalité met en place des commissions et sous-commissions ouvertes aux administrés sur divers sujets :

- Dynamisme économique (Relations avec les entreprises de Clermont et hors Clermont)
- Culture, communication, festivités, vie associative, sport
- Sécurité
- Dynamique sociale
- Urbanisme, aménagement, environnement, développement durable

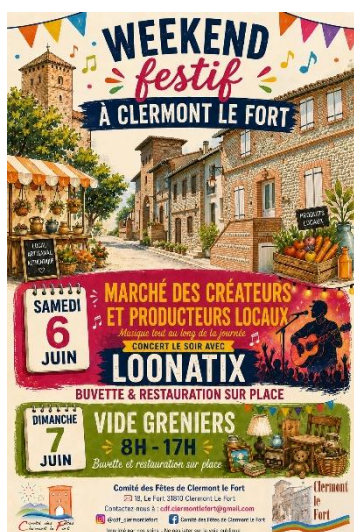
Si vous êtes intéressé par la participation à l'une de ces commissions ou sous-commissions, vous pouvez consulter le site de la mairie pour voir plus de détails sur la page Vie Municipale, onglet Commissions municipales. Pour vous inscrire, contactez la mairie par email ou par téléphone aux heures d'ouverture.

TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES

Comme chacun a pu le constater en se rendant au village lors des élections municipales, les travaux de la salle des fêtes ont bien avancé.

Le gros œuvre est quasiment terminé et, ces derniers jours, ce sont les charpentiers qui ont investi les lieux pour renforcer la charpente actuelle et préparer les avancées de toit de la terrasse, ainsi que la couverture de la nouvelle partie en façade d'entrée.

Les travaux se déroulent selon le calendrier prévu par le cabinet d'architecture et sans grandes difficultés météorologiques.



COMITE DES FETES

Nous vous rappelons que le samedi 6 juin et le dimanche 7 juin, le comité des fêtes organise le traditionnel week-end de la fête du village, à savoir :

- Un marché des créateurs le samedi ;
- Un vide-greniers au centre du village le dimanche.

Nous vous attendons nombreux pour ce week-end festif !

Si vous êtes intéressé pour participer en tant qu'exposant ou bénévole, vous pouvez contacter directement le comité des fêtes via Facebook ou en passant par la mairie, qui vous mettra en relation avec les organisateurs. Toute aide pour animer la vie de notre village sera la bienvenue.

ELECTIONS AU SICOVAL

Notre intercommunalité, le Sicoval, a organisé ses élections de renouvellement du bureau, à la suite des changements de maire dans certaines municipalités.

Le président sortant, Bruno Caubet, maire d'Issus, a été réélu lors de ces élections.

Il a demandé à la maire, Bethy Giachetto, de participer au bureau du Sicoval, et elle a accepté d'y siéger. Elle a été élue et s'occupera du projet territorial de Soutien à l'autonomie (Service Autonomie à Domicile, portage des repas, halte-répét).

Elle est également membre titulaire de plusieurs instances :

Commission administrative paritaire (C) ; Commission consultative paritaire ; Commission intercommunale pour l'accessibilité ; Comité social territorial ; Réserve Naturelle Régionale ; Confluences Garonne Ariège.

Et membre suppléante de la Commission administrative paritaire (A et B) ; du Conseil médical (CDG31) ; du Conseil d'administration de l'École régionale de la deuxième chance.

Elle précise que ces nouvelles fonctions n'affecteront pas son implication et sa disponibilité dans les affaires communales. Les techniciens et agents du Sicoval gèrent toutes les activités, seule une journée par semaine sera consacrée aux réunions du bureau au siège du Sicoval pour prendre les décisions et définir les orientations sur les sujets abordés.

Cette fonction ne peut être que bénéfique pour la commune, car elle nous place au cœur des projets décisionnels.

JARDINAGE

Le printemps est là : nos jardins se fleurissent, mais surtout, le gazon pousse et doit être tondu régulièrement.

Nous vous rappelons que, pour une bonne entente de voisinage et un savoir-vivre collectif, les horaires de tonte, de débroussaillage ou tout autre bruit de bricolage sont réglementés :

En semaine : 8 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 19 h 30 ;

Le samedi : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h ;

Le dimanche et les jours fériés : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h.

Merci de respecter ces horaires pour le bien-être de chacun et éviter tout conflit de voisinage.

SURVOL PAR DRONE

Une équipe de chercheurs mandatée par le CNES nous a demandé l'autorisation de venir effectuer le survol du lac de la Riverotte pour des tests de 'vol de drone au-dessus d'un plan d'eau', à vocation scientifique.

Ces vols seraient réalisés sur cinq demi-journées, réparties sur cinq semaines, à raison d'une intervention par semaine.

Aucun survol d'habitations ne sera effectué ; seul l'accès au lac et au chemin de Lombardel leur a été autorisé pour réaliser leur mission scientifique.

RESERVE NATURELLE REGIONALE (RNR)

La saison estivale de la RNR débute traditionnellement à partir du mois de mai.

Nous vous rappelons que pour accéder ou stationner aux Fraysses ou à la Riverotte, votre véhicule doit être muni d'un QR Code pour ne pas être verbalisé par la gendarmerie ou par notre garde particulier. Pour les nouveaux résidents ou les personnes ayant changé leur véhicule, vous devez en faire la demande à la mairie pour attribution.

Comme chaque année, une nouvelle équipe d'écogardes investira les ramiers de notre commune pour surveiller, informer et sensibiliser les nombreux visiteurs.

Ils seront six écogardes prêts à s'investir dans leurs diverses missions sur le terrain auprès du public.

Nous leur souhaitons une belle saison et les remercions pour leur engagement en service civique sur notre commune.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Le député de notre circonscription, la 10ème de la Haute-Garonne, Monsieur Jacques OBERTI, sera à votre écoute lors de sa permanence à la mairie de Clermont-le-Fort le vendredi 5 juin à partir de 14h30. Une prise de rendez-vous est fortement conseillée au 05 61 57 72 67 ou par mail à : jacques.oberti@assemblee-nationale.fr



VOTRE EQUIPE MUNICIPALE